

COMPTE RENDU DU CCB II

(ATTENTION seul le PV définitif a valeur officielle. Il est donc conseillé de le lire pour les points qui vous intéressent.)

REUNION DU 2025-06-18

Points de l'ODJ	Objet	Décision
POINTS DE L'AUTORITE		
1	Approbation du procès-verbal de la réunion n° 28 du 16/04/2025 Approbation du procès-verbal de la réunion n° 29 du 14/05/2025 - plan de personnel 2025-2026	La CGSP demande une modification au PV du 16/04/2025 : la CGSP souhaite que sa remarque concernant la mise en application de l'OPUS (divers 2) soit reprise au PV : <i>la CGSP a rappelé que la mise en application de L'OPUS n'était pas légale. En effet, les prescrits de la charte informatique et du RGPT ne sont pas respectés, de plus nous avons rappelé que l'application de l'ATN au SPW n'avait toujours pas été négocié, dès lors, cette application n'a pas lieu d'être.</i>
2	Tableau de suivi CCB II	Pas de point.
3	SYDYGRI	Le groupe de travail SYDYGRI ne s'est pas réuni depuis le dernier CCB. La CGSP signale, à la suite de VLT, que les règles ne sont pas respectées partout : des agents sont envoyés seul pour des changements de signalisation et les bons de travail ne sont pas correctement rempli. L' autorité se dit ouverte à ce que les problèmes soient signalés directement par les OSR.
4	Présentation des accidents du travail	Un problème informatique empêche de sortir les statistiques des accidents de travail. Le SIPP espère pouvoir présenter l'ensemble lors de la prochaine séance.
5	Carnet à souches : Nettoyage des EPI - Télécommunications Constatation : Pas de nettoyage des EPI par une firme pour les contrôleurs Telecom	Le SIPP explique que cette problématique est récurrente et qu'il rappelle régulièrement les obligations de l'employeur à ce sujet. La CGSP demande où en est le marché. L' autorité explique qu'il n'y aura pas de marché global. Des cahiers des charges type sont à disposition pour les districts. La CGSP signale qu'il s'agit bien d'une obligation de l'employeur.

6	Registre des faits de tiers	Les déclarations de fait de tiers et les suivis sont présentées. La CGSP est préoccupée par un cas de harcèlement sur les réseaux sociaux. L'autorité est consciente du problème qui n'est malheureusement pas unique dans les SPW. La proposition est de faire remonter la problématique au CIC. Et remarque qu'il serait utile d'intervenir pour faire retirer les publications.
7	Examens des groupes de travail sectoriels et territoriaux	• Pôle Stratégie : Pas de point à faire remonter en CCB. • Département de la Stratégie de la Mobilité et de l'Intermodalité : Pas de point à faire remonter en CCB. Le GT s'est réuni le 26/05/2025. • Département de la Réglementation et de la Régulation des Transports : ➤ GT UCR ne s'est pas réuni depuis de dernier CCB. ➤ GT Aéroport ne s'est plus réuni depuis le 07/10/2024. Un groupe restreint s'est réuni le 07 février. ➤ GT POLDOM-UCVH-IVH ne s'est plus réuni depuis le 13/09/2024. • Département de l'Exploitation des Infrastructures : ➤ Le GT « Transport scolaire » s'est réuni le 23/05/2025. ➤ Le GT « VH-PEREX » s'est réuni le 26/05/2025. • Département des Infrastructures locales : pas de réunion du GT depuis le CCB précédent. • Département des Voies hydrauliques de Tournai et de Mons : Le GT s'est réuni le 22/05/2026. • Département des Routes du Hainaut et du Brabant wallon : Pas de point à faire remonter au CCB. • Département des Voies hydrauliques de Charleroi et de Namur : Le GT s'est réuni le 13/05/2025. • Département des Routes de Namur et du Luxembourg : Pas de point à faire remonter au CCB.

		• Département des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages-réservoirs : Le GT se réunira le 09/09/2025. La CGSP demande des précisions concernant le nouveau bâtiment et sa VLT. L'autorité prévoit de mettre ce point à l'ordre du jour du GT de septembre. • Département des Routes de Liège : Pas de point à faire remonter au CCB. • Département Expertises Structures et Géotechnique : Pas de point à faire remonter au CCB. • Département Expertises hydrauliques et Environnement : Le GT se réunira le 30/09/2025. Pas de point à faire remonter au CCB. • Département du Support au métier : Pas de point à faire remonter au CCB.
8	Service hivernal 2025-2026 - Approbation de l'OS organisationnel	La CGSP émet quelques remarques sur l'OS et plus particulièrement concernant le remboursement des frais. Les modalités prévues dans l'OS ne sont pas correctes. L'autorité rappelle que ces dispositions ont été discutées en GT mais assure que ces modalités ne sont pas encore figées. Actuellement les modalités « frais kilométrique » sont toujours utilisées.
POINTS CGSP		
1	Suivi point B11 – Approvisionnement en eau et utilisation des gourdes	La CGSP demande où les conditions sont respectées concernant les points d'eau spécifique. L'autorité répond qu'elle n'a pas encore de recensement des points d'eau, mais effectuent les démarches à chaque demande spécifique d'aménagement de point d'eau. La CGSP rappelle que lorsqu'aucun point spécifique n'est à disposition, l'utilisation des gourdes ne peut être imposée. Or, un courriel diffusé dans les districts indique spécifiquement que l'usage des gourdes doit être privilégié. Elle demande qu'une circulaire indique clairement que de l'eau doit continuer à être mise à disposition là où un point d'eau spécifique et contrôlé n'est pas disponible.

2	Suivi point B12 – Problématique du remboursement des frais de déplacement	Le sujet a été abordé au point 8 de l'autorité.
3	Suivi point B13 – Problématique de la reprise et remise des véhicules lors des gardes	La CGSP rappelle que la mise à disposition et la reprise des véhicules de services ne peut être à la charge des agents. C'est à l'employeur de l'organiser. L' autorité prend acte de la position de la CGSP.
4	Suivi point B15 – Quid de l'accès aux I-Com, au programme GAP et aux formations pour les agents germanophones	La CGSP demande où est ce point. L' autorité annonce que la demande a été faite pour les i-com interne mais que certain i-com généraux reste problématique. La CGSP insiste sur la résolution de ce problème dans les applications et les formations.
5	Suivi point B16 – Demande d'enquête psycho-sociale sur le District autoroutier de Marcinelle	La CGSP a reçu les informations entretemps.
6	Gestion des fortes chaleurs	La CGSP demande quant les systèmes permettant la mise en application des conditions « fortes chaleur » sera remis en route. L' autorité annonce que les connexions ont été rétablie et que les données sont à nouveau disponibles. Les dispositions de la circulaire sont respectées.
7	Lunettes « écran » : quid du marché de fourniture	La CGSP signale qu'elle a eu un retour d'agents qui n'ont pu recevoir les lunettes de vue auxquelles ils ont droit car le marché n'est plus disponible. L' autorité remontra la problématique vers le service devant assurer cette fourniture.
8	IVH : rappel des principes des missions	La CGSP attire l'attention sur le fait que les IVH ne sont pas des encadrants. Pourtant, il leurs est régulièrement demandé d'effectuer des tâches d'encadrant. L' autorité admet que cette problématique revient régulièrement. Cependant, elle rappelle qu'en absence de D1, le chef de district peut demander à un IVH de le soutenir mais sans se décharger de sa responsabilité d'encadrant. La CGSP est en accord avec ce principe et demande un rappel des règles.

POINTS AUTRES OSR		
POINTS SPMT-ARISTA / SICPP		
POINTS DIVERS		
CGSP	Mail de demande dans le cadre du future ROI	La CGSP a été interpellée par des affiliés à la suite d'un mail reçu dans les districts demandant un avis sur quelles fonctions ont droit à certaines primes et autres indemnités. Elle rappelle qu'il s'agit d'une matière soumise à concertation. L' autorité assure qu'il ne s'agit que d'une demande d'avis qui ne remplacera pas la concertation.
	Prochaines dates de réunions CCB II	Le CCB se réunira les 24/09 et 17/12.